

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS À L'ŒUVRE...

- Les travaux de démolition du belvédère sont prévus pour l'automne. Une infrastructure où la vue sur notre village est de toute beauté. Toutefois, son état de décrépitude oblige son démantèlement.
- L'aménagement du parc sur l'avenue Saint-René est prévu.
- Des travaux de peinture sont à faire sur l'entrepôt situé au 130, avenue Saint-René.
- Le nettoyage de la cour arrière du garage municipal a été fait au cours de la semaine du 8 septembre dernier.
- Les Entreprises L. Michaud & Fils inc. procéderont à la deuxième tournée de la niveleuse dans les jours à venir.

## DES ÉCHOS DU SERVICE DE L'ADMINISTRATION

- **Vente de surplus d'actif** – Disposition finale – La Municipalité a fait l'acquisition d'une camionnette de travail en août dernier. Le conseil municipal, par la résolution 2014-09-195, met en vente la camionnette Chevrolet Silverado 2002. Les personnes intéressées par l'acquisition de ce véhicule peuvent demander à le voir, sur les heures normales de travail, puis soumettre leur offre et la faire parvenir à la Municipalité, **au plus tard le 30 septembre 2014.**
- En date du 21 août 2014, le règlement n° 2014-04, concernant une modification au Règlement n° 2009-03 sur le zonage, a reçu le certificat de conformité de la MRC de La Matanie. Ce règlement est conforme aux objectifs du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC et aux dispositions de son document complémentaire. L'avis d'entrée en vigueur a été publié dans le journal L'Avantage gaspésien, édition du 10 septembre dernier. Règlement disponible pour consultation au bureau administratif, aux heures d'ouverture de bureau.
- Le 20 août dernier, la Municipalité a pris possession de la camionnette de travail Chevrolet Silverado 2014.
- En septembre, on procède à des demandes de prix dans le cadre de l'approvisionnement en produits pétroliers.
- L'ouverture du chemin de la Pointe-à-Tremblay fait l'objet d'un appel d'offres sur invitation écrite à chaque automne.
- La Municipalité procédera au renouvellement du protocole d'entente avec la MRC de La Matanie en matière d'urbanisme, d'environnement et de protection des biens culturels

Nous remercions les citoyens de nous rapporter les erreurs qui se glissent dans le bulletin d'information. C'est une preuve que les gens le lise.

## BABILLARD La vie communautaire

### L'automne s'installe...

### Admirons ses couleurs!

#### ☺ Oyé Oyé! C'est le retour des cartes!

Lundi 15 septembre 2014, 13 h

Bienvenue à tous!

#### ☺ L'heure est à la danse – Cha cha cha!

Le Club des 50 ans et + vous invite chaleureusement  
le samedi 27 septembre 2014, 20 h

### Les moins de 50 ans sont les bienvenus.

#### ☺ C'est le retour des déjeuners mensuels

Les Chevaliers de Colomb vous préparent le déjeuner  
le dimanche 28 septembre 2014, dès 8 h

## Bibliothèque municipale

### Heures d'ouverture

Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mardi : 14 h à 16 h



« L'ennui est présent  
quand l'imagination est absente. »  
La lecture nourrit l'imagination.

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721

## Séance ordinaire du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire se tiendra  
le **lundi 6 octobre 2014, à 19 h 30.**

**Nous y serons. Et vous?...**



## Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René – C. P. 58 – Saint-René-de-Matane – G0J 3E0

Courriel : [st-renedematane@lamatanie.ca](mailto:st-renedematane@lamatanie.ca)

Tél. : 418 224-3306

Télec. : 418 224-3259

## Bulletin d'information municipale

## Mot du maire



Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Avec l'arrivée de septembre, la nature commence à nous donner des signes nous annonçant la fin de l'été. J'espère que vous avez su profiter du beau temps : randonnée pédestre, bicyclette, piscine, paresse sur le patio, et j'en passe.

Bien qu'il nous reste encore de belles journées à venir, la Municipalité se prépare à accueillir convenablement la période hivernale. L'entretien des chemins, lorsque la neige viendra, est toujours une source de préoccupation. Quel genre d'entretien voulons-nous avoir? À quelle fréquence, voulons-nous voir nos chemins nettoyés? Quels chemins ont des priorités par rapport à d'autres? Que doit-on exiger des employés dont la tâche est de maintenir les chemins praticables à la circulation? Devons-nous exiger des employés des miracles en ce qui a trait à la quantité de neige tombée? Que devons-nous faire avec la neige? Comment sommes-nous prêts à payer pour ne pas avoir de neige sur nos chemins, à toute heure du jour ou de la nuit? Voilà quelques questions qui s'imposent à la réflexion de vos élus. Vous avez certainement une petite idée de ce que vous attendez comme entretien hivernal. Avez-vous songé qu'il serait très intéressant et pertinent pour l'administration municipale de connaître vos attentes? **Alors, pourquoi ne pas nous en faire part?** Vous savez que les critiques positives et constructives sont plus efficaces que les remarques négatives et les blâmes. Osez-vous être des citoyens et citoyennes engagés envers le mieux-être de la collectivité? Pourquoi ne pas utiliser la formule « **Tous pour un, un pour tous** »? Nous serions tous gagnants.

Au cours de la saison estivale, les employés des travaux publics ont mis toute leur énergie à travailler pour que nos installations municipales demeurent dans un état convenable. Le fauchage des abords et des fossés de nos chemins a été effectué. La vérification et la réparation des pancartes de signalisation et des glissières de sécurité ont eu leur attention. L'entrée de la route Dufour a été améliorée. Des travaux ont été effectués au parc situé près de l'église. Et comme l'été n'est pas terminé, nos employés ont encore du pain sur la planche. De plus, ils ont le souci de conserver toute la machinerie municipale en bon état, et ce, à peu de frais puisqu'ils sont ingénieux et consciencieux et qu'ils ont de bonnes connaissances en mécanique. Ils travaillent en étroite collaboration avec la DG et ils ont à cœur l'amélioration des installations et des infrastructures municipales.

La création du jardin communautaire est un succès. Pour avoir assisté à son inauguration tenue le dimanche 3 août dernier, je me suis rendu compte de l'intérêt des gens à l'égard de ce jardin. Je tiens à féliciter toutes les personnes bénévoles qui ont mis du temps, de l'énergie au succès de ce projet. Et bravo aux jardiniers et jardinières! Ce jardin est une belle activité collective à poursuivre.

Au moment d'écrire ces lignes, je reviens du chantier du bassin d'épuration. Je crois sincèrement qu'avec les présents travaux, les problèmes de fuite sont réglés pour longtemps.

Maintenant un sujet rassembleur : la chasse. Dans un premier temps, le 13 mai 2014 un mémoire a été déposé auprès du responsable du ministère des Ressources naturelles à Rimouski, à notre député et à la MRC de La Matanie. Nous avons reçu un accusé réception, mais rien d'autre. J'ai rencontré M. Paul Saint-Laurent et ce dernier m'a fait savoir que le ministère n'est pas rendu au même point que nous. Le projet sur les lots de proximité pour aider les petites municipalités comme la nôtre, a été déposé par Mme Nathalie Normandeau, vice-première-ministre à l'époque. Depuis, deux élections sont survenues et puis c'est le silence. Nous continuons à travailler sur le dossier, car nous avons besoin de revenus autres que la taxe foncière pour nous aider à continuer à faire fonctionner notre municipalité. C'est un dossier à suivre.

Bonne fin d'été!

Roger Vaillancourt, maire

## Pour une gestion efficace des matières résiduelles!

## Protégeons notre TERRE

### Voici les « 4R » et le « V »

**Repenser ses besoins :** Cela implique un choix de non-consommation ou d'une consommation qui limite le gaspillage en évitant d'acheter ou d'utiliser des produits jetables suremballés, présentés en portions individuelles.

**Réduire à la source :** De cette manière vous produirez moins de déchets et vous économiserez beaucoup d'argent :

- ☺ Avant d'acheter un produit, demandez-vous si vous en avez **vraiment** besoin;
- ☺ Acheter des produits qui ont une durée de vie plus longue;
- ☺ Achetez de préférence vos produits en vrac, en grands formats ou sous forme concentrée afin d'éliminer l'emballage inutile.

**Réutiliser :** Réutilisez les produits qui peuvent l'être au lieu de vous en débarrasser :

- ☺ Réutilisez les contenants de plastique ou de verre pour ranger une foule de produits; ☺ Utilisez des piles rechargeables;
- ☺ Réparez les appareils défectueux au lieu de vous en procurer des neufs;
- ☺ Utilisez des sacs de tissus réutilisables pour faire vos achats; ☺ Achetez des produits usagés (vente de garage et annonces classées).

**Recycler :** Recycler le papier, le plastique, le métal et le verre de façon pêle-mêle dans votre bac bleu et récupérez les autres produits en les apportant à l'Écocentre de Matane, à la Co.Mode Verte ou dans un autre point de collecte.

**Valoriser les déchets :** Valorisez les résidus de jardin et les restes de table et diminuez vos déchets de plus de 40 % :

- ☺ Faites votre compost : sur un fond de matériaux grossiers (paille, branches) déposer des couches successives de résidus de table (pelures, pâte, etc.) et de jardin (feuilles mortes, terre);
- ☺ Utilisez votre compost pour nourrir le sol, vous obtiendrez des plantes robustes et en santé;
- ☺ Laissez les rognures de gazon au sol (herbicyclage), elles fourniront d'importants nutriments. Il est préférable de ne pas composter le gazon fraîchement coupé (odeur).

**Savez-vous ce que vous coûte la collecte des matières recyclables et des matières résiduelles (ordures ménagères) :**

Pour 2014 : **33 962,71 \$ + taxes** Pour 2015 : **34 641,97 \$ + taxes** *Il y a matière à réflexion sur notre façon de consommer, de la collecte des gros rebuts : 91 \$ l'heure + taxes en 2014. Le tarif pour 2015 n'est pas encore connu. récupérer et de gérer les déchets. La collecte de 2014 a pris 23 ¼ h = 2115,75 \$ + taxes.*

**C'est nous qui payons la facture. Personne ne peut promettre que ça coûtera moins cher dans l'avenir. Prenons nos responsabilités!**

### SERVICE DE L'ADMINISTRATION

**Échéance du 3<sup>e</sup> versement des taxes municipales :** Mardi 23 septembre 2014

**Fermeture du bureau administratif :** Mercredi 17 septembre 2014 - Colloque de zone

Mercredi 24 septembre au vendredi 26 septembre 2014, inclusivement – Congrès FQM

#### MADA - Message important - MADA

Consultation publique du 10 septembre 2014

Merci à ceux et celles qui ont participé.

Nous étions au nombre de **19**.

Nous aurions pu être beaucoup plus nombreux...

Il y a eu échange et partage d'idées, de suggestions et de commentaires.

Le comité de pilotage identifiera les grands objectifs et fera des recommandations aux instances décisionnelles.

C'est un dossier à suivre!

#### Le ramonage de votre cheminée s'impose...

#### Service de ramonage JSL enr.

#### vous offre ses services

Avez-vous songé au ramonage de votre cheminée?

Vous avez besoin des services d'un ramoneur?

Contactez M. Jacques Langlois

au 418 562-5197 ou 418 560-6262

Camion nacelle – Assurance responsabilité

Demandes regroupées de service = Meilleur prix

### LES ACTIVITÉS DU CONSEIL ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE... - ...EN JOURNÉE ET/OU EN SOIRÉE - SEPTEMBRE 2014

**3 septembre :** Réunion du comité consultatif d'urbanisme – 19 h – Membres du CCU, maire et DG

**3 septembre :** Réunion de travail préparatoire à la séance ordinaire de septembre – 19 h 30 – Maire, conseillers et DG

**4 septembre :** Réunion à la MRC de La Matanie – Service régional de sécurité incendie - DG

**8 septembre :** Séance ordinaire du conseil – 19 h – Maire, conseillers et DG

**9 septembre :** Rencontre d'information avec les contrôleurs routiers du Québec – Élus, employés et DG

**10 septembre :** Consultation publique – « Municipalité amie des aînés » - 19 h – maire, conseillers, DG et comité MADA

### MAIRE – ÉLUS - DG

### DÉMYSTIFIER LE RÔLE DE CHACUN

Les 3 volets des opérations d'une municipalité, aussi complémentaires soient-ils, sont souvent basés sur un équilibre précaire, mais pourtant essentiels à sa bonne santé. Voici un tableau récapitulatif des fonctions et pouvoirs de chacun :

LE POLITIQUE	LE LÉGISLATIF	L'ADMINISTRATION
La prise de décisions larges et la mise en place d'orientations qui influencent de façon majeure le développement de la municipalité relèvent de la sphère politique, et donc, des élus.	Voter les décisions législatives, adopter un budget, octroyer des contrats, engager du personnel et établir des règlements relèvent du dossier législatif, dont la grande part revient au conseil municipal.	Veiller au bon déroulement de l'application des décisions du conseil relève finalement de l'administratif, donc, en grande partie du directeur général.
« Ce volet ne regarde en rien le DG, qui doit précieusement se garder d'émettre des opinions dans cette sphère d'activité ou de s'impliquer auprès de gens politisés. Le DG, bien qu'il ait droit à son opinion, se doit en effet d'accepter la décision qui sera prise au final et de mettre de côté ses propres opinions, au risque d'entacher ou de teinter négativement le bon déroulement d'un projet. »	« Cette sphère ressemble beaucoup au volet politique, car encore ici, le DG ne décide pas des mesures : il fournit de l'information pertinente et monte un dossier complet pour orienter la prise de décision. Son rôle est encore d'épauler et de soutenir les élus. »	« Ici, le DG peut davantage prendre sa place. Reste que, le secret d'un bureau municipal harmonieux, autant dans les dossiers que dans les relations de travail, c'est de définir clairement les rôles de chacun. Tous les acteurs doivent faire preuve d'une grande coordination et d'une certaine cohérence autrement il y aura des tensions. »

Le DG joue un rôle crucial au sein d'une municipalité. C'est particulièrement le cas pour les municipalités de petite taille qui comptent sur des administrations réduites et sur une équipe d'élus qui, souvent, ne travaillent pas à plein temps comme élus. Le rôle du DG est alors encore plus important, puisque c'est notamment lui qui assure la cohérence, la cohésion et la continuité de la gestion de la municipalité. Le rôle du DG est majeur. Assurer la gestion des municipalités n'est pas une tâche simple. Les enjeux sont complexes, les parties prenantes nombreuses et leurs intérêts souvent divergents. Les besoins des citoyens tendent à être de plus en plus coûteux, alors que les sources de financement sont déficientes et intimement liées aux revenus fonciers. La gestion des municipalités est également complexe dans la mesure où des pouvoirs nouveaux sont dévolus aux municipalités. Le défi est de taille. Peu d'organisations au Québec sont soumises à autant de vérification que les instances municipales. En plus de toutes les lois et de tous les règlements auxquels les municipalités doivent se conformer, elles doivent rendre des comptes à de multiples instances gouvernementales, tout en étant en étroite relation avec les citoyens, qui s'attendent à des services de proximité de qualité supérieure et à une gestion sans faille des deniers publics. Dans un tel contexte, la DG a besoin d'alliés. Il doit être bien entouré, compter sur une équipe municipale réduite et, quelquefois, faire appel à des ressources externes pour que les décisions se prennent dans l'intérêt des citoyens et de la municipalité. Or, bien que le DG travaille dans l'ombre des élus, son rôle et l'équipe qu'il dirige sont incontournables pour assurer le développement à long terme de sa municipalité. À Saint-René-de-Matane, la DG travaille en étroite collaboration avec son équipe.

Vous voilà mieux renseignés sur le rôle de chacun. Mieux renseignés sur le travail du personnel administratif. Mieux savoir pour mieux comprendre!

Source : Revue SCRIBE, en collaboration avec M<sup>e</sup> Martin Bouffard, avocat spécialisé en droit municipal chez Morency Avocats

M. Pierre Fortin, associé et leader du secteur municipal chez Raymond Chabot Grant Thornton

#### Saviez-vous que...

Les séances du conseil des maires de la MRC de La Matanie sont ouvertes au public tout comme les séances du conseil municipal. Vous pouvez donc y assister. Une autre façon d'être en contact avec la réalité de votre région. Une autre façon de mieux se renseigner.

#### Moment de réflexion

« Reconnaître ses torts

est une qualité rare. »

